Sud Rail

Union Syndicale Solidaires



L'ImPROMPTU

Le journal des travailleurs et travailleuses SUD-Rail du TLG

QUAND LE COPINAGIPOTE NE FONCTIONNE PLUS, PLACE AU HARCÈLEMENT !



2026©SUD-Rail Lyon - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE. COPIE INTERDITE - Edité avec la cotisation des adhérents.



Soyez au courant de l'actualité

Sud

de votre établissement

Scannez le QR-Code

L'humeur de SUD-Rail !

EDITO…

Un petit tour et puis s'en vont. C'est de plus en plus le sort des tracts déposés par les organisations syndicales dans les équipes. Au mieux remisé dans une bannette sur une étagère derrière un meuble, au pire à la poubelle quelques instant seulement après notre passage.

C'est dire le peu de cas que font certains chefs du droit syndicale et de votre droit à l'information. Seule la communication officielle de l'entreprise peut inondée vos boîtes mail et les espaces d'affichages dans les équipes.

C'est une situation symptomatique de la façon de fonctionner de plus en plus autoritaire des entreprises qui n'ont de respect que pour une liberté, celle d'obéir

Le reste, à la poubelle !

Soyez donc vigilant et n'hésitez pas à combattre et contester ces pratiques !

La liberté ne s'use que lorsque l'on ne s'en sert pas.

L'ensemble des IMPROMPTU sont disponibles sur le site https://www.sudraillyon.org/?cat=25

Union Syndicale Solidaires
Sud Rail

TLG les chiffres de 2026

Cessations de fonctions:

Motif	Nombre
Démission	5
Radiation (licenciement)	0
Rupture période d'essai	0
Réforme	0
Retraite	0
Rupture conventionnelle	0
Autres cessations	2
Mutation sortante	3
Total	10

Congés de disponibilité:

Motif	Nombre
Congé de formation	0
Dispo pour convenances perso	0
Dispo création entreprise	0
Congé dispo	1
Total	1

Embauches : 7 agents

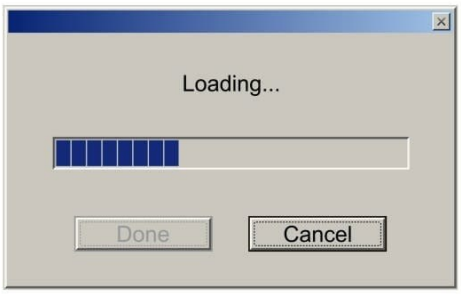
Depuis le début d'année 2026, 7 recrutements ont été réalisés, 1 passage en CDI, 8 mutations entrante pour
10 cheminot(e)s qui ont cessé leurs fonctions et 1 en congé dispo.

Soit 10 départs du TLG pour 15 arrivées

Sud Rail
Union Syndicale Solidaires

OC TRAIN

Et maintenant ?



La direction nous met dans l'attente.

Suite a la mobilisation des agents et aux DCI posées par SUD-Rail, nos collègues sont toujours en attente d'outils de travail fonctionnel, d'une redéfinition de leur missions précise, de déroulement de carrière lisible, juste et transparent.

SUD-Rail a également saisit l'inspection du travail sur la non-comptabilisation des temps de passation qui sont des heures supplémentaires non payées. Ici encore la direction nous dit qu'elle travaille sur le roulement. Ailleurs, à TER ou à TGV, une simple demande d'audience a suffi à régulariser ce type de situation. À TLG c'est la croix et la bannière après 3 DCI et des menaces de grève.

La direction à également la mauvaise habitude de ne pas respecter les temps de repos réglementaire dans la commande des réservistes. "Ils sont volontaires et c'est notre responsabilité" nous dit-elle.

Comme chacun sait le jour où il y a un incident la direction assume et ne remet jamais la responsabilité sur le dos des agents.

Face aux revendications des agents, la direction a toujours la même réponse :
« c'est en cours, nous y travaillons, nous allons faire un groupe de travail... »
Quant aux échéances pour avoir des solutions pérennes pas de dates, pas même une estimation.



Heureusement, les rames ne sortent pas au même rythme de la maintenance.



Mais si la direction continue de nous balader et que les agents perdent patience, ils pourraient bien finir par taper le BP URG de la grève !

Par ailleurs, nous dénonçons l'attitude de la direction qui, après le dépôt de leur D2I par les agents de l'OC, est venu mettre la pression sur les agents comme les bons vieux contre maître du siècle dernier.
La grève est un droit constitutionnel* et l'attitude de la direction qui menace de représailles les agents sur leur carrière ou par d'autres moyens est indigne. Il montre bien leur peu de considération pour nos droits les plus fondamentaux.

Face à ces numéros de divertissement et à ces coups de pressions de la direction SUD-Rail, appelle les agents à rester solidaire entre eux.

*alinéa 7 du Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 / Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (art. 28)

SUD-Rail se tient au côté des agents de l'OC Train pour l'amélioration de vos conditions de travail et le respect de vos droits.



Ca ne Pulse pas tant que ça...

Pulse, enquête mensuelle dans laquelle les agents croient si peu qu'il faut conditionner une prime au taux de réponse pour les convaincre de la remplir.

Malgré tout, cette enquête permet de connaître l'état d'esprit des agents, la perception qu'ils ont du management et de leur qualité de vie au travail.

Ces données pourraient être utiles aux représentants du personnel (RPX) dans leurs missions de défenses des conditions de travail des salariés. Il est parfaitement compressible que voulant représenter au mieux nos collègues, nous cherchions à savoir quel est leur perception de leur environnent de travail.

Nous avons donc demandé à deux reprises de connaître les résultats de l'enquête PULSE par équipes et par UO sur le TLG. Demande à deux reprises refusées sous prétexte que chaque DPX communique dans son équipe les résultats.

SUD-Rail a donc déposé une DCI pour tenter d'obtenir les résultats à cette enquête.



Syndicat des travailleurs/travailleuses du rail
SUD-Rail Lyon

Madame GIRAUD Cathérine
DET – TECHNICENTRE TGV DE LYON
80, Rue de la croix barret
69008, Lyon 8

Le 17/02/2026

Objet : Demande de Concertation Immédiate

Madame la directrice,

Notre organisation syndicale souhaite vous rencontrer au travers d'une demande de concertation immédiate conformément à l'article 4.2 du titre 2 du RH 0826 modifié par l'avenant du 13 décembre 2007 sur le sujet suivant :

• Enquête pulse

Veuillez recevoir, madame la directrice, nos salutations syndicales.

Pour SUD-Rail,
PETIT Hugo

Premièrement, la direction souhaite aborder ce sujet en réunion RPX et ne comprend pas notre DCI. La direction ne peut pas nous fournir des statistiques qui nécessitent un traitement, car c'est bien connu ni les OS et les agents ne sont pas capable d'analysé de la statistique.

La direction doit nous prendre par la main en réunion RPX pour les lire avec nous.



SUD-Rail Lyon
41 Quai Fulchiron
69008 Lyon
sudrailligon@gmail.com

Malheureusement lors de la réunion RPX qui a eu lieu le lendemain : aucun chiffre, aucun travail sur les résultats de PULSE équipe par équipe ni l'analyse et les mesure qui pourrait en être tiré.



La direction se moque ouvertement de nous et comme tout bon politique elle utilise ; les enquêtes, les chiffres et les sondages quand ça l'arrange. Pour la transparence, circulez y'a rien à voir.

Autre point alarmant, lorsque les résultats d'une équipe sont inquiétants une alerte est émise, mais ni les OS ni le CSSCT ne sont mise au courant, encore une fois tout est régler dans l'opacité la plus totale.

Plus grave, si un agent alerte sur son mal-être et sa détresse au travail dans un commentaire, c'est son DPX ou son DUO qui voit le commentaire et peut demander à être mis en contact avec lui. N'importe qui est capable de voir l'énorme problème éthique lorsque ce DPX ou ce DUO est lui-même la cause de ce mal-être.

Encore une fois pour la direction circulez

Dans les éléments donnés par BVA qui traite les enquêtes PULSE :
" *les commentaires sont transmis au responsable* "
sans plus de précisions sur le niveau hiérarchique.

L'anonymat est levé au bénéfice des ressources humaines lorsqu'il y a "un risque grave pour votre santé ou votre sécurité."
Qu'est-ce qui détermine le niveau de risque ou la gravité du commentaire chez BVA, encore une fois c'est le flou.

SUD-Rail à alerté le mois dernier le ministre du travail sur les suicides qui se multiplie à la SNCF, il serait temps que la direction prenne le sujet des risques psychosociaux au sérieux.


FÉDÉRATION DES SYNDICATS DES TRAVAILLEURS DU RAIL
SOLIDAIRES, UNITAIRES, DÉMOCRATIQUES

Saint-Denis, le 3 février 2026

COMMUNIQUÉ AUX CHEMINOT-ES

5 SUICIDES DEPUIS LE DEBUT 2026 DANS LES SNCF
SUD-Rail interpelle le Ministre des Transports

Ces derniers mois ont été marqués par une série de suicides ou de tentatives de suicide dans toutes les SNCF, avec un rythme qui va en s'accélérant. A peine a-t-on le temps de rassembler les informations sur le dernier suicide, que l'on nous informe d'un nouveau. Encore ne sommes-nous pas toujours informés, car si SNCF-RESEAU informe les organisations syndicales de ces drames, nous n'avons aucune information consolidée au niveau du Groupe SNCF.

Les suicides ne sont que la pointe émergée, spectaculaire, de l'énorme iceberg de la souffrance au travail qui se traduit par des affections physiques, psychosomatiques ou psychiques, et il faut aussi les mettre en lien avec les accidents du travail qui ne régressent pas mais au contraire augmentent, dans les SNCF ou chez leurs sous-traitants.

Dans la remise en perspective de cette question des suicides depuis les années 2005-2006 où le phénomène est apparu, nous ne pouvons pas passer sous silence le lien avec le management moderne mis en place progressivement, qui exerce une violence délibérée pour faire passer dans la foulée les politiques néolibérales de casse des collectifs, de la coopération, du sens du travail, et qui renvoient chacun-e à un isolement social (ici dans le travail), pour mieux assurer la domination des dirigeants.

Le 27 janvier dernier, SUD-Rail a interpellé le PDG Jean Castex avec une lettre ouverte pour faire cesser la logique « d'accompagnement» par la «détection» des agent-e-s qui seraient «faibles». Pour SUD-Rail, il ne s'agit pas de simplement éviter des passages à l'acte, mais de traiter les causes et origines - qui se trouvent dans les organisations du travail et le management associé - pour que les salarié-es ne soient pas atteint-es dans leur santé mentale au point d'envisager de tels passages à l'acte. Le PDG Jean Castex n'a toujours pas daigné nous répondre..

Aujourd'hui, avec une nouvelle lettre ouverte du 2 février 2026 (ci-jointe) SUD-Rail interpelle le Ministre des Transports, car en amont des politiques d'entreprise, il y a la politique globale des transports, et en particulier celle du ferroviaire, qui se caractérise depuis 1997 par le démantèlement de la SNCF entreprise intégrée et l'éparpillement des métiers, fonctions et tâches concourant au ferroviaire. Cette politique est directement liée à la rigidification du système et à la perte de sens dans le travail, qui constituent des aspects de la souffrance au travail, dont les suicides sont l'expression la plus dramatique.

SUD-Rail exige donc du Ministre des Transports un moratoire sur la politique de casse du système ferroviaire intégré et d'ouverture à la concurrence, et un arrêt des réorganisations permanentes dans les SNCF, qui sont un autre facteur important de la perte de sens au travail. P. Tabarot doit également revoir sa copie concernant son projet de loi sur le financement des transports qui ne fait que poursuivre l'affaiblissement d'un système intégré.

Pour retrouver notre lettre ouverte à Philippe Tabarot, scannez ce QR Code

FÉDÉRATION SUD-Rail 38 RUE DES RENOUILLERES 93200 SAINT-DENIS
01 42 43 35 15 / federation@sudrail.fr




FÉDÉRATION DES SYNDICATS DES TRAVAILLEURS DU RAIL
SOLIDAIRES, UNITAIRES, DÉMOCRATIQUES

Saint-Denis, le 10 février 2026

COMMUNIQUÉ AUX CHEMINOT-ES

VAGUE DE SUICIDES DANS LES SNCF
SUD-Rail interpelle le Ministre du Travail

Ces derniers mois ont été marqués par une série de suicides ou de tentatives de suicide dans toutes les SNCF, avec un rythme qui va en s'accélérant. Encore ne sommes-nous pas toujours informés, car si SNCF-RESEAU informe les organisations syndicales de ces drames, nous n'avons aucune information consolidée au niveau du Groupe SNCF.

Les suicides sont la pointe émergée, spectaculaire, de l'énorme iceberg de la souffrance au travail qui se traduit par des affections physiques, psychosomatiques ou psychiques ; et il faut aussi les mettre en lien avec les accidents du travail qui ne régressent pas mais au contraire augmentent, dans les SNCF ou chez leurs sous-traitants.

Une remise en perspective de cette question des suicides depuis les années 2005-2006 ne peut passer sous silence le lien avec le management moderne, qui exerce une violence délibérée pour faire passer dans la foulée les politiques néolibérales de casse des collectifs, de la coopération, du sens du travail, et qui renvoient chacun-e à un isolement social, pour mieux assurer la domination par les dirigeants.

Le 27 janvier dernier, SUD-Rail a interpellé le PDG Jean Castex pour faire cesser la logique «d'accompagnement» par la «détection» des agents qui seraient «faibles». Pour SUD-Rail, il ne s'agit pas de juste éviter des passages à l'acte, mais de traiter les causes et origines - qui se trouvent dans les organisations du travail et le management associé - pour que les salarié-es ne soient pas atteint-es dans leur santé mentale au point d'envisager de tels passages à l'acte. Le PDG Jean Castex n'a toujours pas daigné nous répondre..

Le 2 février dernier, SUD-Rail a interpellé le Ministre des Transports, car en amont des politiques d'entreprise il y a la politique globale des transports, et en particulier celle du ferroviaire, qui se caractérise depuis 1997 par le démantèlement de la SNCF entreprise intégrée et l'éparpillement des métiers, fonctions et tâches concourant au ferroviaire. La perte de sens dans le travail qui en résulte et la surproductivité exigée pour financer les surcoûts phénoménaux de la désintégration du système, influe sur la souffrance au travail, dont les suicides sont l'expression la plus dramatique. Le Ministre Tabarot n'a toujours pas daigné nous répondre..

Aujourd'hui SUD-Rail interpelle le Ministre du Travail, car au centre de la souffrance au travail il y a les organisations du travail, les espaces de délibération qu'elles permettent ou non, le contrôle des obligations de l'employeur vis-à-vis des salarié-es en contrepartie de leur état de subordination (impliquant un corps de l'inspection du Travail qui ne soit pas lui-même malmené), etc.

L'injustice sociale que vivent des millions de salarié-es, avec ou sans emplois, constitue une violence qui n'est pas étrangère aux drames auxquels nous assistons. Le Ministre du Travail doit prendre ses responsabilités.

Pour retrouver notre lettre ouverte à Jean-Pierre Farandou, scannez ce QR Code

FÉDÉRATION SUD-Rail 38 RUE DES RENOUILLERES 93200 SAINT-DENIS

Sud Rail

Union Syndicale Solidaires

Evolution

Une des stratégies des entreprises et du management moderne est d'individualiser les mesures salariales sous prétexte de mieux valorisé le "mérite individuel" et la SNCF n'échappe pas à cette tendance.

Ce bull shit managérial est en réalité une stratégie pour casser les collectifs de travail et la solidarité entre nous. C'est le rouleau compresseur néolibéral.

Mais qui décide de qui mérite et sur quels critères. La compétence dans son métier, l'application à bien faire son travail ? Non, ça n'est pas suffisant, nous répond la direction en DCI. Mais quoi alors ?

Les évolutions de carrières se font par la détection managériale nous dit on. Autrement dit, le copinage ou la prime à l'obéissance, des malus pour les grévistes et ceux dont la tête ne revient pas au chef. C'est le règne de l'arbitraire.

Le but et simple : que les agents se bouffent le nez, se divisent en se jalousant et ainsi détruire toute base d'une mobilisation pour des avancées collective.

Car le problème est collectif !

1. Les trop bas salaires et les faibles augmentations générales, font que l'avancement dans les classifications est le seul moyen de s'en sortir un peu mieux.

2. L'immense place qu'ont pris les EVS dans nos rémunérations nous laisse à la merci du moindre changement de poste et de roulement avec des effets catastrophique sur nos vies.

3. L'explosion des cadres d'évolutions historiques (Ancienneté, compétence professionnelle ...etc) laisse progressivement place à un arbitraire le plus total.

Face à une situation qui se détériore les cheminots doivent prendre conscience que "tirer dans le dos" d'un collègue pour prendre sa qualif n'est pas la solution.

Le journal des travailleurs/euses du rail du TLG

Union Syndicale Solidaires

Sud Rail

SUD-Rail revendique une hausse générale des salaires de 400€, un système d'évolution unique transparent et juste pour tous, l'intégration et la sécurisation d'un certain nombre d'EVS dans le salaire de base.

C'est en se bâtant pour des cadres d'évolutions juste et transparent que l'on pourra battre en brèche les discriminations quelles qu'elles soient.

C'est la sortie par le haut qu'il nous faut viser ; mais pour cela, il faut être prêt à affronter une direction qui au TLG a fait de cet arbitraire sa marque de fabrique et la défend en terrorisant tout le monde par des menaces sur les roulements, sur les évolutions de carrière, sur les salaires.

Ces pratiques doivent cesser ! !

Pour cela SUD-Rail appel les agents du TLG à se concerter et à réfléchir à la manière avec laquelle ils veulent défendre leur dignité au travail.





Le journal des travailleurs/euses du rail du TLG

Sud Rail

Union Syndicale Solidaires

RCC DCI

Retour du RCC de DCI sur les tests Psychoactifs en lien avec le dernier Impromptu

L'ensemble des Impromptu juste ici !

Relevé de conclusions de la DCI du 09/02/2026
Réunion de concertation du 11/02/2026

Participants :

Pour la Direction du TC TGV de Lyon :
Pascaline WECXSTEEN-COURCHINOUX (RRH- RDET)
Cedric FUMA (RQSE)
Cloé PORNON (ARRH)

Pour la délégation SUD Rail :
Hocine ALLALI (ELEC)
Hugo PETIT (ELEC)

Le 09/02/2026, SUD-Rail a déposé une demande de concertation immédiate, en application de l'article 4.2 du titre 2 du RH 0826 de l'accord sur l'amélioration du dialogue social et la prévention des conflits à la SNCF. A ce titre, SUD-Rail a été reçue le 11/02/2026.

Les échanges ont porté sur les sujets suivants :

Objectifs et méthode des campagnes

Position de la délégation SUD- Rail	Position de la Direction
SUD-Rail prend note de la procédure mise en place par l'établissements. SUD-Rail sera vigilent à ce que l'utilisation de l'outil de tirage au sort pour les contrôle soit effectif pour éviter toute dérive de contrôle sur des critères discriminatoires. La délégation questionne le choix de demander au DPX de réaliser ces contrôles qui peuvent les placer en porte-à-faux vis-à-vis de leurs agents. SUD-rail demande à ce que des solutions alternatives soient étudiées. SUD-Rail rappel que, lorsque la personne est dans une situation de dépendance il s'agit d'un problème médical. Il ne doit pas être traité sur le volet disciplinaire mais sur le volet médical en lien avec la médecine du travail. SUD-Rail sera également vigilent aux situations de dépendances qui pourraient être liées aux conditions de travail. Ces situations seront remontées en CSE et CSSCT.	Les campagnes de tests obligatoire, inopinés et aléatoires vont débuter dans les prochaines semaines. Ces tests en entreprises répondent à une obligation légale qui vise la protection du salarié, de ses collègues ainsi que celle de l'exploitation ferroviaire. L'objectif fixé est la réalisation d'un volume de test équivalent à 20% de l'effectif Les seuils de tolérance retenus par les tests sont les mêmes que ceux du code de la route. Pour rappel le seuil réglementaire du taux d'alcool est de 0.5g par litre de sang, soit 0.25mg par litre d'air expiré La réalisation des tests peut se faire en présence d'un témoin si l'agent le souhaite. Le dépisteur doit se tester également conformément à la RA644. Les personnels habilités à réaliser les tests sont identifiés sur leurs cartes d'habilitation. En cas de test positif alcool ou psychoactif au-dessus du seuil l'agent sera dans un premier temps sorti de son poste de travail afin de garantir sa sécurité et celle de son environnement et pris en charge.

Une demande d'explication sera faite afin de comprendre la situation et d'en déterminer son traitement.
L'agent sera orienté vers -le médecin du travail, afin d'être accompagné médicalement. Durant cette période, l'agent pourra être mis en mesure conservatoire si nécessaire.

Dans le cadre d'un test psychoactif, en cas de test positif, la méthode retenue est la suivante : réalisation d'un second test. Si celui-ci est :

Négatif = l'agent est considéré comme négatif

Positif = réalisation d'un test salivaire envoyé en laboratoire pour confirmer la présence et le type de psychoactif

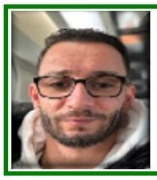
A noter : en cas de refus de réaliser un test de dépistage, l'agent concerné sera considéré comme positif et fera l'objet de sanction disciplinaire.

Position de la délégation SUD- Rail	Position de la Direction
SUD-Rail prend note que la direction n'a pas connaissance de l'existence d'un Groupe de Prévention des Risques liés à la consommation de produits Psychoactifs (GPRAT) mentionné dans le RH00644 (6.1.4). La délégation rappel la pertinence d'un groupe de prévention qui inclue des salariées volontaires dans le cadre d'une politique de réduction des risques. SUD-rail demande à ce que les actions de préventions (forum ou autre) soient également réalisé sur les horaires de nuit pour que tous les agents en bénéficient. SUD-rail prend note de la possibilité de proposer des associations extérieures comme acteurs de la prévention au sein de l'établissement.	Cette campagne s'inscrit dans une dispositif de prévention plus large, accompagné de différentes communications sur le sujet. En compléments des informations et sensibilisation sur les nouvelles drogues seront faites au sein de l'établissement. Une campagne de tests sur volontariat sera également faite sur l'UO SUD en amont des tests aléatoires, inopinés et obligatoires. La Direction est ouverte à toute proposition d'intervention d'associations spécialisée dans ce domaine, afin d'enrichir les moyens de prévention déployés. Suite aux remontées de la délégation SUD sur de nombreuses questions posées par les agents sur le déroulé de ces tests, la direction propose de réaliser une communication avec des éléments de réponse. Pour ce faire, la délégation SUD transmettra les principales questions des agents

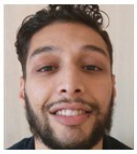
Union Syndicale Solidaires

Sud Rail

VOS REPRÉSENTANTS Sud Rail Lyon



ALLALI Hocine
CSE - RPX / DS
UO Maint. / ELN 3



AKROUM Hicham
Militant
Pôle GEF



FILIOT Romain
RPX / DS
UO Maint. / MÉCA / VEF



VAUDRAY Marius
RPX / DS
UO Maint. / ELN 3



BEGUELAL Farid
Militant
UO Maint. / MÉCA / LEVAGE



CHAPPAT Sofiane
Militant / DS
UO Mouv. / RD



PETIT Hugo
RPX Suppléant / DS
UO Maint. / ELN 3



SOARES Aymeric
Militant / DS
UO Maint. / ELN 3

Union Syndicale Solidaires

ADHÉRER - MILITER- REVANDIQUER

SYNDIQUE TOI !

REJOINT Sud Rail

Contacts :
SUD-Rail LYON
sudraillyon@gmail.com
Tel : 04.78.38.15.08

L actualité Sud de l'établissement
En scannant le QR-Code

Le journal des travailleurs/euses du rail du TLG

SUD-RAIL LYON

SOLIDAIRES, UNITAIRES ET DÉMOCRATIQUES
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DU RAIL

Union syndicale Solidaires

Bulletin d'adhésion

Nom :
Prénom :

□ **Classe, Niveau, Posititon =**
□ **Contractuel : Classe (1, 2, 3.....) :**

Etablissement : Equipe/Service/UP :
Adresse professionnelle :
Téléphone professionnel :

Adresse Perso. :
.

@adresse mail perso. :

.

Téléphone domicile :